Relations entre l'Union européenne/Cuba

1995/2208(COS) - 17/01/1996

M.NEWENS (PSE,RU) a plaidé pour un soutien du Parlement aux initiatives qui visent à reprendre le dialogue avec Cuba. Il souhaite que les lignes directrices du dialogue soient clairement établies. Ainsi, il a mentionné: l'accroissement de la démocratie et la défense des droits de l'homme; le respect des libertés fondamentales; les réformes économiques et le processus démocratique dans une atmosphère de paix. Le Commissaire Marin a déclaré que la Commission, ainsi que le Parlement, est favorable à l'établissement d'un cadre contractuel avec Cuba. Il s'agit de réaliser conjointement une plus grande ouverture économique et un plus grand pluralisme politique. Les droits de l'homme seront cruciaux dans les prochaines négotiations; la Commission estime également indispensable de poursuivre l'aide humanitaire et alimentaire.